

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AXIOM OBLIGATAIRE

Un Compartiment d'AXIOM LUX

Catégorie d'actions : R (EUR), code ISIN : LU1876460905

Cette SICAV est gérée par Axiom Alternative Investments

Objectifs et politique d'investissement

Les principales caractéristiques du Fonds sont :

- L'objectif de ce Fonds est d'atteindre, sur un horizon d'investissement de 3 ans minimum, un rendement (net de frais de gestion) similaire ou supérieur à celui de ses indices de référence (l'indice ICE BofAML Euro Financial Index (40 %), l'indice ICE BofAML Euro Corporate Index (40 %) et l'indice ICE BofAML Contingent Capital Index (20 %) (ensemble les « Indices de référence »). Le Fonds est géré selon le principe de la gestion active et fait référence aux Indices de référence à des fins de comparaison uniquement. La société de gestion a le plein pouvoir discrétionnaire de la composition du portefeuille du Fonds et peut être exposée à des entreprises, à des pays ou à des secteurs non inclus dans les Indices de référence, même si les constituants des Indices de référence peuvent être représentatifs du portefeuille du Fonds.
- La politique de placement du Fonds consiste à sélectionner des obligations ou des titres de créance émis par des établissements financiers européens.
- Seules les émissions des entreprises ayant une longue histoire et une forte présence sur le marché sont prises en considération.
- L'acquisition ou la cession d'obligations ou de titres de créance est fondée sur une analyse interne du risque de crédit des émetteurs.
- Les titres de créance transférables et obligations ayant une notation inférieure à B- par Standard et Poor's, ou B3 par Moody's, ou B- par Fitch Ratings, ou B Low par DBRS (la notation la plus élevée sera appliquée), ou une notation considérée comme équivalente par la société de gestion, ou qui n'ont pas de notation, ne doivent pas dépasser 20 % de la valeur liquidative du Fonds. Ces titres entrent dans la catégorie spéculative. Le Fonds ne relève pas d'un secteur en particulier.
- Dans la limite de 50 % maximum de la valeur liquidative, le Compartiment investit dans des obligations convertibles conditionnées, des titres de créance hybrides désignés pour absorber la perte de capital pour les émetteurs. Cela implique que ces obligations sont légèrement différentes des obligations convertibles ordinaires, dans la mesure où la probabilité de conversion des obligations en actions lorsqu'un certain déclencheur CET1 relatif aux actifs pondérés en fonction du risque est atteint.

- La sélection peut entraîner une exposition de 100 % du Fonds dans le même secteur d'activité.
- Le Fonds peut couvrir son risque de crédit par le biais de swaps sur défaillance de crédit (CDS - Credit Default Swap) ou exposer sa composante en espèces au marché du crédit avec des CDS.
- Le Fonds est exposé en permanence sur les marchés des taux d'intérêt dans les pays de l'OCDE, en particulier dans la zone euro, au Royaume-Uni, en Suisse et aux États-Unis. L'exposition dans chacun de ces marchés peut être de 100 %.

Informations complémentaires :

- une partie de l'actif pouvant être libellée dans d'autres devises que la devise de référence, le Fonds sera couvert contre ce risque ; Toutefois, un risque résiduel demeure.
- La gestion est entièrement discrétionnaire. Les opérations d'arbitrage peuvent être exécutées en fonction des conditions du marché et des opportunités.
- Le Fonds est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité située entre 0 à 10.
- l'horizon de placement recommandée est d'au moins trois ans ;
- l'OPCVM réinvestit ses revenus.
- les ordres de souscription et de rachat d'actions peuvent être placés à tout moment et sont centralisés au plus tard à midi chaque jour d'évaluation et exécutés quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, rendements généralement plus faibles

À risque plus élevé, rendements généralement plus élevés



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.
- l'indicateur de risque et de rendement de niveau 4 reflète l'exposition du Fonds aux marchés obligataires internationaux avec couverture de change.
- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de crédit** : les investisseurs sont exposés au risque de défaillance sur les obligations incluses dans le portefeuille. Ce risque peut affecter jusqu'à 100 % du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- Risque de contrepartie** : le Fonds peut subir des pertes en raison d'un manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles.
- Risque de liquidité** : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de celui-ci à conclure des transactions au moment et au prix souhaités. Cela peut être le résultat de chocs d'intensité et de gravité sans précédent, tels que, sans s'y limiter, les pandémies et les catastrophes naturelles.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, veuillez consulter le prospectus des Fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	2,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Votre conseiller financier ou votre distributeur peuvent vous communiquer le montant des frais d'entrée et de sortie associés.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,61 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune commission de performance pour le dernier exercice du Fonds.
20 % maximum du rendement annuel du Fonds au-delà du rendement de l'indice de référence.	

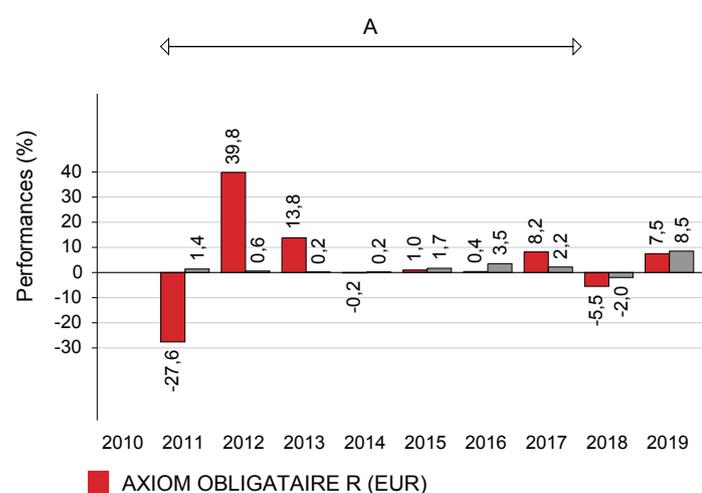
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des taux maxima. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants indiqués sont une estimation basée sur le montant total de frais prévu. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse <http://www.axiom-ai.com>.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme à barres ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Date de création du Fonds : 25 janvier 2019

Date de lancement de la catégorie d'actions : 25 janvier 2019

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : 40 % de l'indice ICE BofAML Euro Financial Index, 40 % de l'indice ICE BofAML Euro Corporate Index et 20 % de l'indice ICE BofAML Contingent Capital Index.

A : la performance passée est basée sur la performance passée du fonds français absorbé créé en 2010.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch
- Le dernier prospectus et les derniers documents réglementaires périodiques, ainsi que toutes les autres informations pratiques du Fonds, sont disponibles gratuitement en anglais auprès d'Axiom Alternative Investments, 39 Avenue Pierre 1er de Serbie, F-75008 Paris, France ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com.
- L'actif et le passif de chaque compartiment sont séparés de l'actif et du passif de ceux des autres compartiments. Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la Société de gestion.
- Le Fonds propose d'autres catégories d'actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Les Actionnaires ont le droit de convertir tout ou partie de leurs Actions de toute Catégorie d'un compartiment en Actions d'une autre Catégorie existante de cette Catégorie ou d'un autre compartiment. Pour de plus amples renseignements sur le droit de conversion, veuillez consulter les parties pertinentes du prospectus du Fonds.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter votre conseiller financier pour de plus amples informations sur le sujet.
- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion et sur son site internet <http://www.axiom-ai.com>.
- La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris notamment un descriptif des modalités de calcul des rémunérations et avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, dont la composition du comité de rémunération (le cas échéant), est disponible sur : <http://www.axiom-ai.com>
Un exemplaire imprimé de ce document est disponible, gratuitement, sur demande auprès de la Société de gestion.
- Axiom Alternative Investments ne peut être engagé que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Axiom Alternative Investments est réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 2 septembre 2020.